

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE) PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 17 OCTOBRE 2016

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Maurice, Boughareb, Paulmier, Saulière, Lorain, Pelique

Les représentants de la mairie : Mme Da Costa Mme Girard

Les enseignants : Mmes Hadj, Dupeux, Lauverjat, Thomas, Demay, Mme Michaut-Borderieux, Berthe M. Lebret,

DDEN : M Bouquin

- **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Éducation Nationale)

Mmes Heyer et Vézinhel (membres du RASED)

Mme Audebert (directrice de l'école)

M De Germy, maire de Marmagne, M. Millereux

Mme Boudoul et M. Barbosa, représentants de parents suppléants

1) REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

La présidente du conseil d'école présente le règlement intérieur : sa composition, ses attributions, son fonctionnement afin que chacun se connaisse et connaisse son rôle au sein de cette instance. Ce règlement a été signé après sa présentation aux membres présents.

2) BILAN DE RENTREE

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école**

PS-MS	27 (18+9)	Mme Hadj 1 nouvel élève à la rentrée de novembre
MS-GS	26 (13 + 13)	Mme Lauverjat
GS - CP	26	M. Lebret
CE1	21	Mme Dupeux
CE2	20	Mme Audebert et Mme Demay (le jeudi) 1 nouvel élève à la rentrée de novembre
CM1-CM2	18+6	Mme Michaut Borderieux et Mme Demay, à mi-temps chacune
CM2	26	Mme Berthe
Total	170 élèves	(57 élèves de maternelle et 113 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'établit à 24,3 élèves par classe à comparer aux 27,3 élèves par classe de la dernière rentrée. Il y a eu une augmentation des effectifs par rapport à l'année scolaire 2015-2016. Mais il y a eu aussi une ouverture de classe (décidée en fin d'année scolaire dernière) qui a permis une diminution nette des effectifs notamment aux cycles 2 et 3. Rappelons à cette occasion qu'à

partir de cette rentrée, les cycles ont été modifiés avec les nouveaux programmes : Cycle 1 : PS MS GS / Cycle 2 : CP CE1 CE2 / Cycle 3 : CM1 CM2 6ème.

Cette année, Mme Audebert, directrice de l'école, est absente pour congé maternité. C'est Mme Thomas, titulaire remplaçant (Z.I.L.) rattachée à notre école, qui assure la classe de CE2 et Mme Lauverjat qui assure l'intérim de direction pendant son absence.

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école Des Verdins à St Doulchard avec comme membres Mme Heyer (psychologue scolaire) et Mme Vezinhet (maître E). Elles interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

M Lagrange (Assistant de vie scolaire) intervient pour un élève de la classe de GS.

Mme Dubrac Lamédée (Emploi Vie Scolaire aide à la direction) intervient 20 h par semaine pour des tâches administratives, d'aide matérielle aux enseignants et d'accompagnement de sorties.

Mme Chantal Rousselet (mercredi, jeudi et vendredi dans la classe de PS-MS) et Mme Blandine Chandelier (temps complet dans la classe de MS-GS) sont ATSEM dans les classes maternelles. Mme Evelyne Brialy (le lundi) et Mme Isabelle Lemaître (le mardi) aident aussi au fonctionnement de la classe de PS-MS. Pour répondre aux inquiétudes des parents de l'année précédente, et anticiper celles des parents de cette année, ces trois personnes étaient présentes lors de la réunion de rentrée de Mme Hadj.

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire, d'animation de l'accueil périscolaire et des NAP (pour les enfants de la maternelle).

Mme Françoise Monier est responsable du restaurant scolaire. Les effectifs du restaurant scolaire sont d'environ 93 élèves en primaire et 45 en maternelle. Cela représente donc une large part de l'effectif total des élèves de l'école. Une volonté de la municipalité de réduire le bruit et d'améliorer les conditions de prise du repas pour les enfants a engendré de la part de la commune la mise en place de services décalés. Le personnel, les enfants notent une nette amélioration car quand les grands arrivent les petits sont au fromage et les ATSEM ont le temps de manger avec les enfants. Après les vacances d'automne, arrivée de tables et de bancs phoniques.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h25 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

Il existe une garderie gratuite de 15h50 à 16h25 les lundis, mardis et vendredis.

De même le mercredi de 11h55 à 12h35, les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire, et qui ne fréquentent pas le centre de loisirs, bénéficient d'une garderie gratuite.

- **Horaires et fonctionnement des nouvelles activités périscolaires (NAP)**

Depuis la rentrée, l'école fonctionne du lundi au vendredi de 8h45 à 11h55 le matin et de 13h30 à 15h50 le lundi, le mardi et le vendredi après-midi. Le mercredi après-midi est libre et le jeudi après-midi la classe a lieu de 13h30 à 14h40.

Les NAP se déroulent de 14h40 à 16h25 le jeudi. Tous les élèves de l'école sont concernés. Les NAP sont proposées gratuitement par la municipalité.

Les avis sont plutôt positifs sur l'organisation et les activités proposées. La première période se termine, les élèves du CP au CM2 ont été informés des prochaines activités (entre novembre et décembre) et ont été invités à formuler des vœux pour les deux périodes suivantes.

• Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016.

Une liste de 9 parents non constitués en association s'est présentée.

Nous tenons à remercier les parents qui se sont présentés pour faire vivre l'école et se faire porte parole des autres parents, et qui nous ont aidés pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement.

nombre d'inscrits : 234

taux de participation : 43,59%

nombre de votants : 102

suffrages exprimés : 99

bulletins blancs ou nuls : 3

Pour mémoire l'année dernière, nous avions 48,18 % de participation. La plupart des parents ont choisi le vote par correspondance. Ouverture plus tôt du bureau l'an prochain. M. Bouquin peut tenir le bureau.

Mmes Saulière, Pelique Paulmier, Lorain, Lobryeau, Roy, Boughareb ont été élues titulaires.

Mme Boudoul et M. Barbosa sont suppléants.

Un trombinoscope sera fait, ainsi qu'un rappel de l'adresse de la boîte mail du groupe de parents élus.

Nous rappelons aux parents que toutes les questions à évoquer en conseil d'école doivent être transmises au moins une semaine à l'avance à la directrice, et non le jour même du conseil.

3) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement (notamment les nouveaux horaires).

Celui-ci, une fois lu, a été voté et approuvé par les membres du conseil d'école.

Le règlement sera affiché aux entrées de l'école et un exemplaire circulera dans les familles qui émargeront ensuite pour attester sa lecture. Le règlement sera également envoyé par mail aux représentants de parents d'élèves et pourra être fourni à la demande des familles et est consultable sur le site de la mairie de Marmagne.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à main levée.

La charte d'utilisation de l'internet est annexée à ce règlement et affichée dans la salle informatique.

Les parents ont également eu ou vont avoir (en fonction des classes) à signer la Charte de la Laïcité.

4) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les activités sportives

Deux classes bénéficieront d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard. Les modifications des horaires de fonctionnement des écoles ont réduit les créneaux disponibles.

- 8 séances pour les CE1 (entre septembre et 14 novembre)

- 9 séances pour les CE2 (entre avril et juin)

Chaque déplacement à la piscine en autocar coûte 69.80 €, coût pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Nous espérons la rapide mise à disposition du gymnase par la municipalité. Un planning élaboré par les enseignants permettra de pratiquer des activités sportives toute l'année. La mairie dit que la disponibilité pour les classes ne se fera qu'au début de l'année 2017 suite aux nombreux retards.

Les autres activités / sorties / spectacles

Nous précisons que les sorties pédagogiques n'ont pas une programmation particulière et se font en fonction des projets pédagogiques dont sont seuls responsables les enseignants.

Les parents qui nous accompagnent ponctuellement ne le font qu'à notre demande et pour des raisons de sécurité (taux d'encadrement des élèves à respecter).

Les élèves se rendent régulièrement depuis septembre à la bibliothèque de Marmagne pour y emprunter des livres gratuitement.

Le 11 octobre, les élèves de CE2 ont bénéficié d'une animation gratuite (financée par le Conseil Départemental) autour de l'observation des êtres vivants dans un milieu aquatique. Après un travail en classe, nous nous sommes rendus sur les bords du canal traversant Marmagne.

Le 13 14 octobre, l'école a participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer jeudi et vendredi cette exposition dont le thème était « matières à penser ».

Les classes de MS/GS, GS/CP et CE2 profiteront d'un goûter commun auquel les parents seront invités le 18 octobre 2016 à 16 h 30.

11 novembre. Les Cm2 de l'école sont tous invités à participer aux cérémonies du souvenir du 11 novembre. Cette cérémonie sera précédée par une préparation le 4 novembre, une visite d'une exposition le 8 novembre et une répétition au monument aux morts.

Le 22 novembre, les élèves de CP de l'école du Bourg (St Doulichard) viendront rencontrer les CP de notre école dans le cadre d'un défi technologique puis sportif.

Le 20 novembre les Ce1 et les CP participeront au tour du lac.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école participera cette année encore au *Téléthon*.

Les familles seront mises à contribution pour confectionner des gâteaux qui seront vendus au profit de cette action lors des récréations (pendant la deuxième période).

Les classes de PS-MS, MS-GS et CP assisteront au spectacle *gigote et le dragon* de la compagnie des 3 Chardons le 29 novembre 2016 à la salle des fêtes. Le financement sera à la charge des parents.

La compagnie enfantimages proposera un spectacle de magie pour Noël aux enfants de toutes les classes. Il aura lieu à la salle des fêtes le 13 décembre 2016 à la salle des fêtes, le matin, ce spectacle est entièrement financé par l'Amicale laïque.

Un marché de Noël aura lieu dans la cour de l'école le 9 décembre avec des fabrications de l'école et des ateliers du samedi menés par Mme Perrot et l'intervention d'artisans locaux (boulangerie, miel).

Un goûter de Noël aura lieu le 16 décembre après midi à l'école. Financement total de l'Amicale Laïque.

Le 14 mars, la salle des fêtes accueillera une animation scientifique proposée par M. Duval . Elle aura pour thème « *l'eau ... une ressource durable*» pour les plus grands (du CE2 au CM2) et « *le trésor de Calico Jack, une aventure au fil de l'eau*» pour les plus jeunes.

Les classes de CM1- CM2 et CM2 ont un projet de sortie au Clos Lucé le 31/03/2017, la demande et la construction du projet (financement) est en cours.

La classe de CP participera à une sortie vélo avec 2 nuitées sur les bords de Loire dans le cadre de leur liaison avec les CP de l'école du Bourg de Saint Doulchard. La date est fixée en mai 2017. Une réunion d'information sera organisée en temps voulu pour les parents des élèves concernés.

Projet musique : interventions de Julien Espéron. Création spectacle. Fête de l'école modifiée par rapport aux années précédentes. Des parents demandent que la fête de l'école ait à nouveau lieu le samedi après midi, cette année, le spectacle musical est le seul spectacle il n'y aura pas de danse préparée par l'école. Le lieu où se déroulera le spectacle reste à déterminer pour que la capacité d'accueil soit suffisante.

L'équipe enseignante n'a pas encore réfléchi à d'autres sorties de fin d'année.

5) LE PROJET D'ECOLE

L'équipe enseignante a travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet d'école pour 2016-2019. Celui-ci a pour but de mettre en place des actions pédagogiques adaptées à la réalité spécifique de l'école. C'est la situation de l'école (difficultés, réussites, freins, leviers) qui oriente notre démarche pour proposer des stratégies afin d'atteindre les objectifs définis par les programmes nationaux.

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves

Objectif : *Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue écrite et orale (en réception et/ou en production)*

Exemple d'une action : - Mise en place d'expositions. Visite et travail sur le vocabulaire (tous les cycles sont concernés).

Objectif : *Développer des stratégies de compréhension des élèves / améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problème et de la géométrie.*

Exemple d'une action : - Organisation d'un défi «*géométrie*»(cycle 2 et 3).
Reproduction de volumes et jeux mathématiques (cycle 1).

Défis maths :

Cycle 1 vendredi 20 janvier 2017

Cycle 2 mardi 17 janvier 2017

Cycle 3 lundi 16 janvier 2017

Axe relevant de l'amélioration de la liaison école-famille

Objectif : Permettre aux parents de comprendre le travail des enfants.

- continuer le nombre de communications aux familles (3 bulletins périodiques par an en fonction du calendrier des vacances de cette année).

Il a été annexé à ce projet d'école un avenant concernant la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires (APC). Cet avenant a été validé par M. Senée (IEN).

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves et s'organisent selon 3 axes : aide consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques ; aide au travail personnel ; mise en œuvre d'une action inscrite au projet d'école.

Les APC, pour les élèves concernés, se feront après la classe (lundi, mardi, vendredi) à partir de 15h50 pendant 30, 45, ou 60 min en fonction de l'organisation proposée par les enseignants.

Des réunions de concertation entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

Le projet d'école a été présenté aux membres du conseil d'école de l'année scolaire dernière (approbation du précédent procès-verbal à cette occasion) et exposé dans les grandes lignes à ce conseil-ci, notamment à destination des nouveaux parents élus.

6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués au long de l'année 2016 :

- Achat de tables et de chaises pour un rééquipement à neuf à l'occasion de l'ouverture de classe
- Changement du tableau dans les classes de CE2 et CM1-CM2
- Peintures refaites dans les classes de CE2 et CM1-CM2 suite à des infiltrations
- Changement de la porte d'entrée côté classe de CM2 et de la porte d'entrée en maternelle

Quelques demandes sont faites à la municipalité :

- Mise en sécurité de la rampe pour handicap moteur devant la classe de CP (boulons à refixer)
- Création d'un nouveau panneau d'affichage à l'extérieur de l'école élémentaire, la porte d'issue de secours de la classe de CM1-CM2 donnant sur la rue ne suffisant pas.
- La municipalité a été à l'origine d'une réunion avec la directrice pour la mise aux normes accès handicapé moteur des WC côté maternelle. L'installation de cloisonnettes (à la demande de l'IEN depuis plusieurs années) est prévue.
- L'installation de protections dans les boîtes de coupure d'urgence des vannes de gaz est demandée.
- les enseignants de CM1-CM2- Ce2 et MS-GS demandent s'il est possible de mettre des câbles tendus au plafond pour les affichages.

- la mairie nous informe que la rénovation de l'accueil périscolaire est lancée, une première phase de réaménagement est en cours d'évaluation chiffrée et la seconde phase plus lourde (toiture...) sera étudiée en 2017.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Questions des parents d'élèves :

Les questions posées par les représentants des parents d'élèves ont obtenu des réponses au fur et à mesure du conseil d'école.

Un parent d'élève d'école maternelle qui demande si les livres sont bien triés par niveau car son enfant s'est retrouvé avec des livres non adaptés à son âge. En effet, les livres sont triés par niveau maternelle- élémentaire. On incite les parents à venir voir directement l'enseignante dans ce genre de souci.

Autres informations :

La photo individuelle en situation scolaire ainsi que les photos de classes seront faites le 4 novembre. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves). L'argent peut ensuite être réinvesti dans du matériel scolaire pour des activités manuelles ou de cuisine, des livres, des sorties, des spectacles...

Il y aura une stagiaire (lycéenne de 2nde) en novembre et début décembre et une personne qui passe le CAP petite enfance à titre individuel dans les classes maternelles en décembre (découverte du métier d'ATSEM).

Un exercice de sécurité incendie s'est parfaitement déroulé le 22 septembre.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) va être effectué dans le cadre de la prévention d'un attentat ou d'une intrusion le 19 octobre. Les familles en ont été informées. Le bilan sera fait lors du prochain conseil d'école.

D'autres exercices incendie et PPMS seront réalisés dans l'année.

Un défilé de Carnaval aura lieu le 7 avril 2017 sur le thème du défilé du cirque (avant les vacances de printemps), le départ du défilé est prévu vers 14h, 14h15 et le spectacle musical le 30 juin clôturera l'année scolaire.

Fait le 18 octobre 2016

La secrétaire de séance
Enseignante de l'école

La Présidente du Conseil d'école
assurant l'intérim de direction
Aline Lauverjat